



# Renouvellement d'un détachement long (+ de 5ans)

Par **Marive**, le **09/06/2024** à **16:58**

Bonjour

je suis titulaire de la fonction publique territorial catégorie C en détachement, renouvelé 2 fois (3 ans : 01/01/2020 au 31/012/2023 ; 2 ans : début le 01/01/2024 ,fin 31/12 2025).

Je suis donc actuellement en poste au Comité régional du Tourisme (association de loi 1901 financée à 95% par le Conseil régional),

Ma question est la suivante : est-il possible avant de 31/12/2025 de demander une réintégration pour ordre dans ma collectivité d'origine pour redemander ensuite un nouveau détachement dans la même association dans laquelle de suis ?

Y a t'il donc une autre solution que de démissionner de ma collectivité d'origine, quitter la fonction publique territorial ? Quelles conséquences pour un calcul de retraite ensuite (pas complète dans la fonction publique territorial et de quelques années éventuelles dans le seteur privé?

Merci pour vos éclairages